

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 04190 Numéro SIREN : 492 560 727 Nom ou dénomination : A BRM

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2023 sous le numéro de dépôt 3606

Désignation de l'entreprise : A BRM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 b rue de Paris		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 9 2 5 6 0 7 2 7 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 2	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(0) (3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A BRM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...500.....)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	192 427	218 901
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	215 172	273 527
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	415 849	500 677
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 472	42 238
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 168	67 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	363	996
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	188 003	110 772
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	603 852	611 449
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	188 003	110 772
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A BRM								Néant ☐	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	FD		FE		FF		
			FG	1 223 959	FH		FI	1 223 959	1 299 967
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 223 959	FK		FL	1 223 959	1 299 967	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 350	2 700		
	Autres produits (I) (11)				FQ	1	51		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 231 310	1 302 719
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	243 564	175 062
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(24 588)	1 384
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	337 822	341 080
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 005	6 918
	Salaires et traitements*						FY	262 919	281 132
	Charges sociales (10)						FZ	93 284	105 045
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*				GA	6 685	7 710
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		9 450
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	925 690	927 780	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	305 621	374 939	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	88	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	88	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	88	1	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	305 709	374 940	

Désignation de l'entreprise : A BRM				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 641	5 413	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 641	5 913	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	15 032	665	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 032	665	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(12 392)	5 248	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	78 145	106 662	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 234 039	1 308 633	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 018 867	1 035 107	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	215 172	273 527	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP		
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		2 700
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
				Charges exceptionnelles			
Pénalités et amendes				1 464			
Régularisations				13 568			
				2 641			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A BRM .

4 b rue de Paris

94470 BOISSY ST LEGER

ANNEXE DU 01/10/2021 AU 30/09/2022

So Expertise

13 rue des Hauts Guibouts

94360 Bry-sur-Marne

01 49 41 24 24

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

A) FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant n'est à souligner sur l'exercice écoulé.

B) REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L.123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

C) METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale, est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées pour les principales catégories d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels		informatiques
(Intranet).....	3	ans
Constructions		
(Parkings).....	10	ans
Matériels de transport.....		de 1 à
4 ans		
Matériel de bureau et informatique.....	de	2 à
3 ans		

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F) DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

G) DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

H) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 340		
Constructions sur sol propre	22 000		
Matériel de transport	21 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 093		
TOTAL	46 093		
Prêts, autres immobilisations financières	1 455		
TOTAL	1 455		
TOTAL GENERAL	49 888		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 340	2 340
Constructions sur sol propre			22 000	22 000
Matériel de transport			21 000	21 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 093	3 093
TOTAL			46 093	46 093
Prêts, autres immobilisations financières		211	1 245	1 245
TOTAL		211	1 245	1 245
TOTAL GENERAL		211	49 677	49 677

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 340			2 340
Constructions sur sol propre	6 244	2 200		8 444
Matériel de transport	17 041	3 959		21 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 363	526		1 888
TOTAL	24 648	6 685		31 333
TOTAL GENERAL	26 988	6 685		33 673

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 200				
Matériel de transport	3 959				
Matériel de bureau informatique mobilier	526				
TOTAL	6 685				
TOTAL GENERAL	6 685				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 800		7 350		3 450
TOTAL	10 800		7 350		3 450
TOTAL GENERAL	10 800		7 350		3 450
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 350		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 245	0	1 245
Clients douteux ou litigieux	3 450	3 450	
Autres créances clients	178 511	178 511	
Impôts sur les bénéfices	22 803	22 803	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 323	56 323	
Débiteurs divers	460	460	
Charges constatées d'avance	4 711	4 711	
TOTAL	267 502	266 257	1 245

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	130 472	130 472		
Personnel et comptes rattachés	28 923	28 923		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 822	23 822		
Taxe sur la valeur ajoutée	403	403		
Autres impôts taxes et assimilés	4 020	4 020		
Autres dettes	363	363		
TOTAL	188 003	188 003		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5.0000	1 500			1 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 795
Dettes fiscales et sociales	43 361
Total	46 155

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 711
Total	4 711

A.BRM

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 €

Siège social : 4 bis, rue de Paris

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

RCS Créteil 492 560 727

***EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2023***



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 font apparaître un bénéfice s'élevant à 215 172 €, décide de l'affecter aux associés à titre de distribution de dividendes et de prélever une somme complémentaire de 84 828 € sur le compte « Report à nouveau » pour porter le montant de la distribution de dividendes à la somme totale de 300 000 €.

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 200 € par action.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire, au taux de 12,8 % perçu au titre de l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par la société au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Par ailleurs, sur options, les personnes qui y ont intérêt peuvent bénéficier d'un abattement de 40 % sur le montant des dividendes éligibles audit abattement et soumettre leurs revenus au barème progressif.

L'assemblée générale décide de mettre en paiement les dividendes à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que la distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices a été la suivante :

Exercice	Dividendes	Revenus distribués éligibles à l'abattement (art. 158-3 2° du CGI)	Revenus non éligibles
30/09/2019	360 000 €	144 000 €	216 000 €
30/09/2020	250 000 €	100 000 €	150 000 €
30/09/2021	300 000 €	120 000 €	180 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
La Société N'H CONSEILS
Représentée par Mr Henri NORMANT

